

BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

Répondre aux attendus réglementaires relatifs à la formation obligatoire à l'accueil des personnes handicapées dans les établissements recevant du public et les réseaux de transports publics*.

*Dans les établissements recevant du public l'employeur met en oeuvre une formation à l'accueil et à l'accompagnement des personnes handicapées à destination des professionnels en contact avec les usagers et les clients (Ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014)



Objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre les situations de handicap.
- Acquérir les outils pour un accueil de qualité.
- Adapter son attitude et ses pratiques professionnelles.
- Changer son regard dans l'acceptation de la différence.
- Acquérir des clés comportementales pour être à l'aise avec un client et/ou un usager en situation de handicap.

Programme

DECOUVRIR : Le principe de mise en accessibilité des ERP

- Les AdAP
- La chaîne d'accessibilité et la notion de cheminement
- Espace adapté et espace réservé
- Notion de priorité : carte MDPH, carte de traumatisé crânien, difficulté visible, etc.

COMPRENDRE : Le handicap situationnel

- Découverte des déficiences et sensibilisation à l'analyse de l'environnement
- Présentation des principales déficiences
- Présentation pour chaque déficience des impacts relationnels et humains puis organisationnels (prise de rdv avec un agent, prise de rdv avec proxitan, etc.)
- Présentation de matériels de compensation existants (boucle magnétique, guichet adapté, etc.)

Animation

- Alternance théorie pratique : études de cas, vidéos, groupes de travail, exposé
- Animation interactive avec interface numérique (Klaxoon)
- Evaluation : quiz

klaxoon

Durée
1/2 journée (modulable)

Public

Professionnels appelés à être en contact avec les usagers et les clients dans les établissements recevant du public.



Personnes en situation de handicap : nous contacter pour adaptation.

Les plus

Une formation participative et personnalisée permettant professionnels appelés à être en contact avec du public d'être immédiatement opérationnel



Prérequis

- Aucun



Dates : Nous consulter



Tarifs : Nous consulter

Contact

Sabrina CHEVREL
Référente pédagogique, administrative & handicap
Consultante Emploi & Formation
s.chevrel@girpeh-asso.fr / 02 40 08 66 07 / 06 68 87 50 33
www.girpeh-asso.fr

GIRPEH Pays de la Loire
1 rue Didienne CS 40816
44008 NANTES Cedex 01
Association loi 1901
SIRET : 33166156100067
NDA : 52 44 006 44 44